

COMMUNE PORT EN BESSIN-HUPPAIN

Service d'aide à domicile du CCAS

Le service d'aide à domicile du CCAS de la Commune de Port en Bessin existe depuis 1975. Ce service a l'agrément délivré par le Préfet du Calvados

Vous désirez rester à votre domicile et pour cela vous avez besoin d'être accompagné(e) pour vous aider à effectuer certains gestes du quotidien. Nous pouvons vous proposer une prestation

NOS MISSIONS : UN ACCOMPAGNEMENT POUR :

LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE :

Entretien courant de votre logement,
Nettoyage des sols, vitres, des sanitaires
Vaisselle courante
Confection du lit
Préparation des repas
Courses de proximité
Entretien du linge en machine, repassage

LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE AVEC DES PERSONNELS FORMÉS

Aide à la toilette,
L'habillement
La mobilité, accompagnement promenade à l'extérieur.
L'alimentation.

LES ACTIVITÉS DE LA VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE

Pour vos démarches administratives

Le CCAS est l'employeur, nous vous proposons une aide à domicile et nous assurons :

- son recrutement,
- son remplacement durant les congés ou arrêts maladie,
- Le contrôle de son travail,
- la rémunération, vous n'avez pas à faire de bulletin de salaire.

Notre personnel bénéficie d'une expérience et d'une formation continue.

Selon vos ressources et le degré de votre perte d'autonomie, vous pourrez prétendre soit à une prise en charge de votre :

Caisse de retraite principale
Ou Mutuelle santé

Ou par le Conseil Départemental du Calvados :

- Une allocation personnalisée d'autonomie (ADPA) ou
- Et pour les personnes à faibles ressources à l'aide sociale

nous effectuons ensemble votre demande

Contactez-nous
CCAS de Port en Bessin-Huppain
Service d'Aide à Domicile
15 rue de Bayeux
Tél : 02.50.27.20.02